

La CFE-CGC recherche des pistes pour renouer le dialogue

Dans la continuité du boycott auquel nous nous étions associés jeudi dernier aux côtés des élus CGT-Sud et FO, nous avons décidé de participer a minima au CTR convoqué de nouveau ce jeudi 8 avril par l'administration. En effet, dans le cadre d'une nouvelle convocation le quorum n'a pas besoin d'être atteint, nous avons donc décidé de siéger afin de rester informés des décisions prises. Nous avons rappelé notre constat d'un dialogue social dégradé et sans efficacité et tenté de pointer les pistes d'amélioration.

Une avancée obtenue sur le télétravail des femmes enceintes et des proches-aidants

En retour l'administration a fait un geste dans la bonne direction en indiquant assouplir sa position et revenir sur certaines décisions négatives déjà prises sur les demandes de télétravail des femmes enceintes et des proches-aidants, sujet de forte revendication pour notre syndicat, et sur lequel nous sommes mobilisés de longue date. C'est une avancée.

Sur la forme nous avons lu une liminaire à laquelle la Direction a répondu. Nous n'avons pas pris part au vote des vœux des organisations syndicales et n'en avons nous-mêmes pas présenté, par solidarité avec le boycott des élus CGT-Sud. Nous n'avons participé aux échanges que pour signifier notre mécontentement, en particulier en ce qui concerne une évolution des LDG certes nécessaire mais conduite à la hussarde, une révision sans écoute ni ambition. Le dialogue n'est pas rétabli.

Pour en savoir plus :

- [Notre déclaration liminaire au CTR du 8/4/22](#)
- [Notre communiqué du 31/3/22 sur le climat du dialogue social à l'Insee](#)
- [Notre communiqué du 24/12/21 sur le télétravail des femmes enceintes et proches-aidants](#)



Communiqué 8/03/22